

Contreplaqué Okoumé : **Joubert Plywood** réaffirme la disponibilité de ce contreplaqué irremplaçable

Reconnu depuis des années tant pour la qualité de ses contreplaqués 100 % certifiés et légaux que pour son engagement environnemental exemplaire, Joubert Plywood, remplit en cette fin d'année, une fois de plus, son rôle de leader européen du contreplaqué Okoumé.

En effet, fort du constat que l'Okoumé est au cœur d'un questionnement du marché, Joubert Plywood décide de prendre la parole avec transparence, comme il l'a toujours fait. L'industriel français entend démontrer, aux distributeurs (dirigeants, responsables approvisionnements, chefs de marché Panneaux...) et utilisateurs (architectes, agences, menuisiers, artisans), par des éléments précis et concrets, que le contreplaqué Okoumé constitue une source d'approvisionnement sûre, pérenne, éco-responsable et d'avenir, y compris sur les panneaux grands formats.



Doc. Joubert Plywood / Serge Crampon.



Doc. Joubert Plywood / Serge Crampon.



L'Okoumé : disponibilité et performances, les atouts d'un contreplaqué irremplaçable



En prenant la parole en cette fin d'année, Michael Geoffroy, Directeur Commercial et Marketing Joubert Plywood, rassure tout d'abord : « *La ressource Okoumé est disponible et Joubert s'est assuré de longue date de la pérennité et de la maîtrise de ses approvisionnements. Il a d'ailleurs établi un modèle référent pour son sourcing et la préservation de la ressource*. De plus, Joubert s'est engagé avec Joubert Express auprès*

de son marché avec une mise à disposition rapide pour le contreplaqué Twin Okoumé, grands formats compris. En intégrant cette dimension logistique/livraison, Joubert valide ainsi la disponibilité d'un contreplaqué exemplaire. »

Et de poursuivre : « *Joubert voit plus loin. C'est notamment pour répondre à cette forte demande de Twin Okoumé que Joubert a réalisé des investissements importants dans un outil industriel et les peupleraies de sa région pour répondre à ses besoins. Joubert démontre d'ailleurs encore toute sa volonté de disposer d'approvisionnements parfaitement maîtrisés dans toutes les essences (y compris en peuplier avec des stocks sur pied) et qui répondent à toutes les exigences environnementales et techniques du marché. »*

Et Michael Geoffroy de conclure : « *Dire que le contreplaqué Okoumé est substituable par d'autres produits, s'avère dangereux pour les professionnels et les expose à des risques de désordres sur leurs chantiers. Par exemple, en usage extérieur, seul l'okoumé est capable de résister aux contraintes, comme à l'humidité et reste stable*

dans le temps. En intérieur, il constitue le panneau de référence des agenciers et menuisiers qui l'apprécient notamment pour sa facilité d'usinage et son esthétique. À ce titre, je profite pour rappeler que Joubert accompagne les professionnels de la distribution et les prescripteurs sur les différents aspects de préconisations et usages de ses contreplaqués. »

Pour le sourcing de son Okoumé, le Groupe Joubert entretient un partenariat de longue date avec CBG, concession forestière sous aménagement durable, qui concerne quelque 600.000 ha de forêts certifiées FSC®. En faisant très tôt le choix d'une démarche certifiée, le Groupe a donné le coup d'envoi des premiers contreplaqués Okoumé certifiés FSC® (dès 2008), témoignant clairement d'une gestion forestière responsable.

Aujourd'hui encore, le Groupe prolonge sa politique d'achat de bois raisonnée en proposant des contreplaqués Twin Okoumé certifiés PEFC™. Joubert se positionne d'ailleurs comme l'un des producteurs de contreplaqués Okoumé le plus certifié d'Europe, avec 8 certifications normes et brevets.

Les contreplaqués Okoumé Joubert garantissent la qualité sanitaire de l'air intérieur. En effet, ils sont étiquetés A+ (très faibles émissions) pour le niveau d'émissions de COV (Composés Organiques Volatils), et sont certifiés US EPA TSCA Title VI - CARB ULEF (Agence de Protection de l'Environnement des États-Unis) garantissant les panneaux aux plus faibles taux de formaldéhyde (inférieur à 0,04 ppm US), proche du bois naturel.

* CFAD / Seule une petite partie de l'accroissement naturel annuel de la forêt est prélevé / RBUE / Bois 100 % légal attesté.



Le **Groupe Joubert** compte aujourd'hui 400 salariés et affiche une capacité de production supérieure à 75.000 m³ de contreplaqués destinés aux marchés du bâtiment, de l'aménagement et de la construction nautique. Fort de cette expertise quasi séculaire et d'une reconnaissance à l'international (70 % de son chiffre d'affaires sont réalisés à l'export), le **Groupe Joubert** déploie une vitalité à tous les échelons pour plus de services et de réponses sur mesure. Pour perpétuer, tout simplement, la tradition d'excellence du Groupe.

Pour toutes informations complémentaires, s'adresser à :

Joubert Plywood - Les Éliots - Rue des Épinées - 16170 Auge-Saint-Médard - Tél. 05 45 21 62 23 - Fax 05 45 21 63 49 - www.joubert-group.com